



Campels le 10 avril 2007

Bonjour à tous !

Grâce à la ténacité d'une poignée de bénévoles, l'Association Hurlevent poursuit son objectif : défendre les Avant-Monts contre un projet pharaonique qui, s'il voyait le jour, mettrait en danger le patrimoine naturel et l'avenir même de notre région !

En effet, à ce jour, 45 à 50 aérogénérateurs, pour une puissance totale de 100 MW, menacent les 18 km de crêtes reliant Riols à Col Fumat (Olargues) en passant par Pardailhan, Ferrières-Poussarou et St Etienne d'Albagnan.

Votre soutien nous est plus que jamais nécessaire !

- Soutien actif, bien sûr, dont vous nous avez d'ores et déjà témoigné lors de votre adhésion ! Une pétition, des cartes de visite, un bulletin d'adhésion etc... sont, à présent, en ligne sur notre blog qui attend votre visite et vos commentaires (www.hurlevent.org).
- Soutien logistique, aussi car la tâche est lourde ! Il nous faut très vite répandre l'information et gagner des suffrages :
 - un document d'information sera très prochainement édité et... à distribuer !!
 - un autocollant de soutien est disponible à la vente au prix de 1 euro minimum : offrez-le à vos proches et à votre voiture !
- Soutien financier, enfin, car les grandes causes se défendent chèrement !

Pour nous permettre de faire ensemble le point sur l'avancée de notre travail, nous vous invitons à

**l'assemblée générale extraordinaire publique de l'association,
le vendredi 25 avril 2008 à 18h30,
salle polyvalente de St Etienne d'Albagnan.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation de l'association (structure, membres, moyens, actions menées).
- Le projet ZDE (contenu et chronologie).
- Appel aux bonnes volontés.
- Résolution d'autorisation d'ester en justice.
- La ZDE en images.
- Les actions à mener.
- Débat : Propositions d'actions à mener / Questions diverses

Notre réunion est ouverte à tous, adhérents ou non adhérents.

Elle sera suivie d'un buffet.

Nous serons ravis de vous y retrouver... très nombreux !!

Pour l'Association Hurlevent,
Le Président,
Jean-Claude Léger

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : **Mme, Mlle, M** Prénom.....

Adresse Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse courriel.....

Désire adhérer à l'Association Hurlevent en qualité de membre actif
(cotisation annuelle de 10 €)

Date et signature :

Conformément à l'article 5 des statuts de l'association votre adhésion sera effective après sa validation par le bureau.

Association HURLEVENT (association loi 1901 déclarée le 09/05/2003)
Hameau de Campels 34390 Saint-Etienne d'Albagnan - Tél : 04 67 38 02 28
Site internet : www.hurlevent.org /Mail : contact@hurlevent.org